

c'est-à-dire par prendre des boutures d'un an, sur des peupliers suisses appelés aussi peupliers de Virginie, mais sur des arbres sains, jeunes, vigoureux et bien conformés.

J'ai mis ces boutures en pépinières.

J'ai fait, là encore, une nouvelle sélection l'année suivante, c'est-à-dire que j'ai pris des boutures sur les sujets des plus vigoureux.

J'ai ainsi continué pendant plusieurs années.

A la fin, j'ai obtenu des arbres à écorce lisse et blanche d'une croissance excessivement rapide. J'ai des arbres qui, au bout de quatorze ans de plantation, ont cinq pieds de circonférence et près de cent pieds de hauteur. C'est cette croissance extraordinaire, qu'on peut presque comparer à celle de l'Eucalyptus et la blancheur de l'écorce qui ont suggéré l'idée d'appeler ma variété de peuplier sélectionné, peuplier suisse blanc dit Eucalyptus.

La plantation est des plus facile, on affile le petit peuplier comme une rame de bois, on l'enfonce à environ 15 pouces en terre.

Lorsqu'on plante dans des terrains bas, tourbeux ou marécageux, on peut planter à la barre; on fait un avant-trou avec une barre de fer moins grosse que l'arbre.

Mais lorsqu'on plante dans d'autres terrains, on fait un trou de trois pieds de diamètre sur environ 30 pouces comme pour un pommier, on donne de fréquents binages pendant les deux ou trois premières années afin que la terre soit toujours en bon guéret sans herbe.

On plante.

En bordures, le long des cours d'eau et des fossés d'assainissement à quarante pouces des rives et à 12 pieds de distance d'un arbre à l'autre en ligne.

En avenues d'une largeur plus ou moins grande, mais les arbres en lignes de 12 à 15 pieds les uns des autres.

Il faut supprimer avec soin au printemps pendant les premières années jusqu'à la hauteur de 6 à 8 pieds tous les gourmands et les rejets qui apparaissent.

Au bout de 5 à 6 ans, on fait un émondage modéré ou plutôt une toilette au jeune peuplier, on supprime dans l'intérieur les branches trop fortes qui pourraient donner naissances à des fourches ou par leur poids faire perdre à l'arbre son équilibre et celles trop nombreuses dans certains endroits qui interceptent l'air et la lumière.

On doit toujours laisser les branches sur la moitié de la hauteur et

dans le jeune âge sur les deux tiers. Il faut toujours faire une guerre implacable au gui; c'est un fléau pour les peupliers, il ne faut jamais hésiter à couper une branche infestée du gui, il n'existe pas d'autres moyens de destruction.

Les terrains bas et marécageux ou tourbeux, les terres remuées, les levées d'éangs, les remblais conviennent admirablement au peuplier suisse blanc.

Mais les terrains marécageux ou tourbeux doivent être préalablement assainis par des fossés d'un mètre de profondeur environ. Il ne faut jamais d'eau stagnante ou dont le niveau soit trop élevé.

J'ai à ce sujet un fait concluant à citer, je possède une presque île entourée de peupliers plantés en 1883. D'un côté, l'eau est à 3 pieds en contre-bas du sol et de l'autre côté à 4 à 5 pouces. Du côté où l'eau est en contre-bas de trois pieds, les peupliers plantés, comme je viens de le dire, en 1883, ont une moyenne 4 pieds de large et de 65 à 80 pieds de haut, tandis que les autres, plantés du côté où l'eau est à 4 pouces en contre-bas, ont à peine 10 à 12 pouces de circonférence et meurent.

Les peupliers, par leurs nombreuses racines traçantes, assainissent le terrain et purifient l'air par leurs feuilles. Je n'entrerai pas ici dans des détails scientifiques pour démontrer cette vérité connue de tout le monde.

Les peupliers sont presque toujours plantés dans les endroits fréquentés par les bestiaux. On peut très bien les défendre avec deux ou trois épines noires. Les blanches ne durent qu'une année, tandis que les noires durent deux ou trois ans et même plus.

On enfonce les épines au pied du peuplier, à 8 ou 12 pouces de profondeur et on les laisse flotter en les retenant seulement par une petite harte. Les tuteurs ne donnent pas d'aussi bons résultats, attendu que les bestiaux trouvant un point d'appui dans le tuteur pour se gratter, bûchent dessus jusqu'à ce que tuteur et peuplier soient renversés; et puis il y a question d'économie avec 2 cents on défend cinq peupliers, tandis qu'avec un tuteur, c'est une dépense d'au moins 5 cents par arbre.

Avec les épines flottantes les animaux se piquent le nez et passent. J'ai fait et je fais encore tous les jours l'expérience de ce moyen de défense.

J'ai dans mes herbages une dizaine de mille de peupliers au milieu de 40 à 50 bêtes à cornes, il n'en est pas cassé dix par an et encore par

accident lorsque les animaux se poussent et tombent dessus.

On peut par des plantations de peupliers rendre sains, habitables et très productifs des terrains jusque-là malsains, inhabitables, improductifs.

J'ai des terrains bas et bourbeux, marécageux qui, avant d'être plantés en peupliers étaient presque inhabitables et ne donnant pas un revenu de 80 cents par arpent, mais qui, depuis la plantation de peupliers suisses blancs à raison de \$16 par arpent, sont devenus habitables, très sains, donnent un foin meilleur et un revenu pour le bois de plus de \$16 par an.

Avec les peupliers, on peut, au bout de 25 à 30 ans, récolter ce qu'on a planté.

Ainsi, j'ai en ce moment une avenue plantée en 1882 en retour pour la troisième fois. Les arbres sont à 13 pieds les uns des autres, beaucoup ont plus de 5 pieds de circonférence et 100 pieds de hauteur.

J'espère bien que, lorsqu'ils auront l'âge de leurs devanciers, c'est-à-dire 50 ans, ils seront bons à exploiter et donneront un prix très rémunérateur.

Voilà ce que j'ai fait et ce que j'aime à faire visiter.

C. SARCÉ,

Ancien notaire, membre de la Société des Agriculteurs de France.

PETITES NOTES

Il est fortement question à New York de la formation d'une compagnie dont le but serait de fabriquer des bouteilles en papier. Leur prix de revient serait d'environ moitié du prix des bouteilles en verre; les bouteilles en papier sont plus fortes et servent aux mêmes usages que celles en verre.

On connaît le théinisme, c'est-à-dire la maladie qu'entraîne l'usage exagéré du thé; voici que deux expérimentateurs allemands, MM. Hoch et Kœplin, viennent de reprendre la question en cherchant quelle peut être l'action du thé. Naturellement il a fallu qu'ils étudient séparément les deux éléments du thé, d'une part la caféine, d'autre part les huiles éthérées, et leur influence sur le travail musculaire et sur le travail mental. La caféine accroit très nettement l'aptitude au travail musculaire; par contre celui-ci se trouve diminué par les huiles essentielles, qui donnent plus d'activité cébrale. D'après cela le thé serait un stimulant général et non point partiel, agissant sur l'esprit et le corps, par suite de l'action respective de ses éléments constitutifs.

Ajoutons que les différentes personnes sont plus ou moins sensibles à son action et que, comme pour tous les stimulants, il n'en faut point faire abus.